

Les évidements

M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT

Cette appellation désigne deux espaces contigus aménagés dans le socle de fondation gothique et correspondant probablement à l'emplacement de la chapelle Saint-Materne, greffée sur le côté nord du portail (fig. 25).

1. Planimétrie

Le socle de la tour gothique semble avoir été conçu d'une masse, y compris la chapelle attenante au transept (M.1), le contrefort de la tour (M.45), le socle du por-

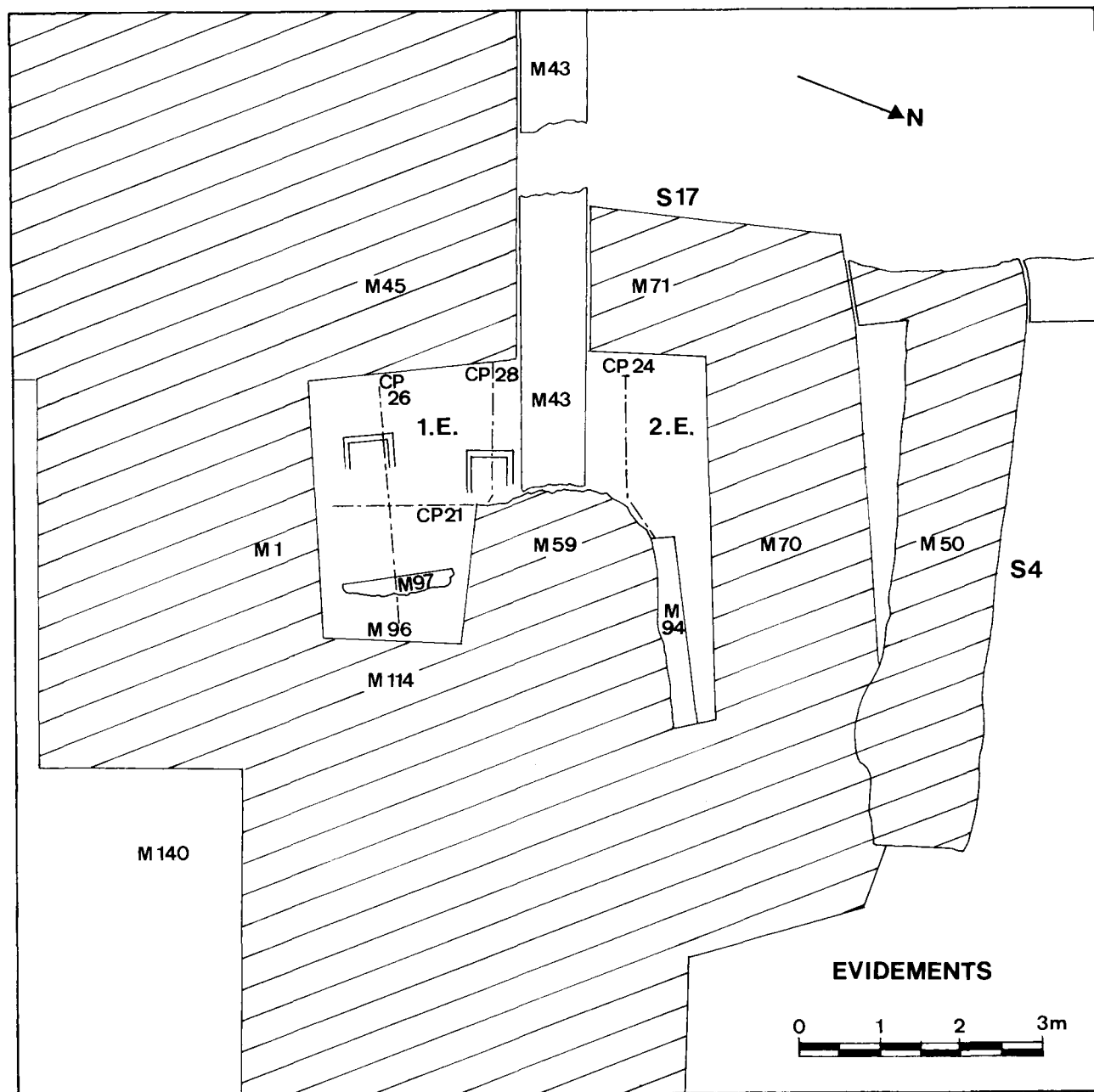


Fig. 25
Secteur des évidements: côté occidental du portail septentrional, plan général avec l'emplacement des coupes et des structures.

tail (M.114) et son contrefort (M.59). Une extension semble être installée dans une seconde étape en forme de L fermant l'angle de la chapelle et du portail (M.70 et M.71). L'espace ainsi fermé délimitait assez bien la forme de la chapelle connue par les plans anciens (cf. étude R. Forgeur ci-dessus).

Le mur 43, antérieur à l'ensemble, fut recoupé à l'est par le contrefort M.59. Par le surhaussement du sol gothique (dont nous n'avons pas conservé la trace), le M.43 divisant la chapelle était encore en partie conservé dans son élévation primitive (fig. 36).

A l'intérieur de cette chapelle et partiellement installées sur les ressauts de fondation gothiques, deux tombes maçonnées en pierres de sable furent mises au jour (T.17 et T.18) (fig. 27).

Par-dessous, dans les fondations du radier gothique, un dépôt d'ossements humains, amassés pêle-mêle, fut dégagé. Provenant probablement des sépultures antérieures à ces fondations, ils furent apparemment réensevelis lors de l'aménagement de la tour.

Dans les couches inférieures, deux murs d'époque gallo-romaine, de direction perpendiculaire formant un angle externe dans l'évidement nord et passant sous le contrefort du radier (M.59) furent dégagés (M. 97 et M. 94).

Dans le premier évidement, une intéressante structure d'effondrement gallo-romaine fut mise au jour (fig. 28). Il s'agit de grandes dalles de terre cuite provenant de tuiles plates aménagées par le raclage du rebord saillant. Disposées parallèlement entre elles, elles étaient conti-

guës et assujetties par des pitons de fer conservés en place entre les petits côtés. Par-dessous, une épaisse couche de mortier rose soigneusement lissé correspondait à un crépi de mur intérieur appliqué à la surface dallée.

Nous interprétons cet assemblage comme l'effondrement d'une paroi intérieure jadis accrochée à une structure portante en bois.

Par-dessous le dallage, le sol en mortier blanc, correspondant à la phase d'utilisation de la structure effondrée, fut retrouvé recouvert de divers témoins postérieurs à l'abandon de la pièce (cf. ci-dessous « stratigraphie »).

Directement contiguë au nord du M.94 (époque gallo-romaine, 2^e évidement) fut découverte une sépulture en pleine terre, recoupée par M.70 (époque gothique au plus tôt). A deux autres emplacements (Vieux Marché, zone E et sondage 37), des sépultures du même type se trouvaient dans une position stratigraphique identique. Elles indiquent donc l'existence d'un cimetière dans l'ensemble de la zone au nord de l'église à une époque antérieure à la phase gothique et que nous attribuons, par comparaison aux autres sondages, aux époques romane ou ottonienne.

Dans les dépôts limoneux sous-jacents aux constructions romaines, une surface de charbons de bois attribuée à l'Age du Fer (datation C14 ci-dessous) se présentait tout comme dans le sondage 37.

Plus bas encore, une nappe d'épandage de vestiges mésolithiques se trouvait répartie dans une sorte de cuvette probablement d'origine naturelle (cf. ci-dessous).

Secteur A 1^{er} évidement

Tombe 18

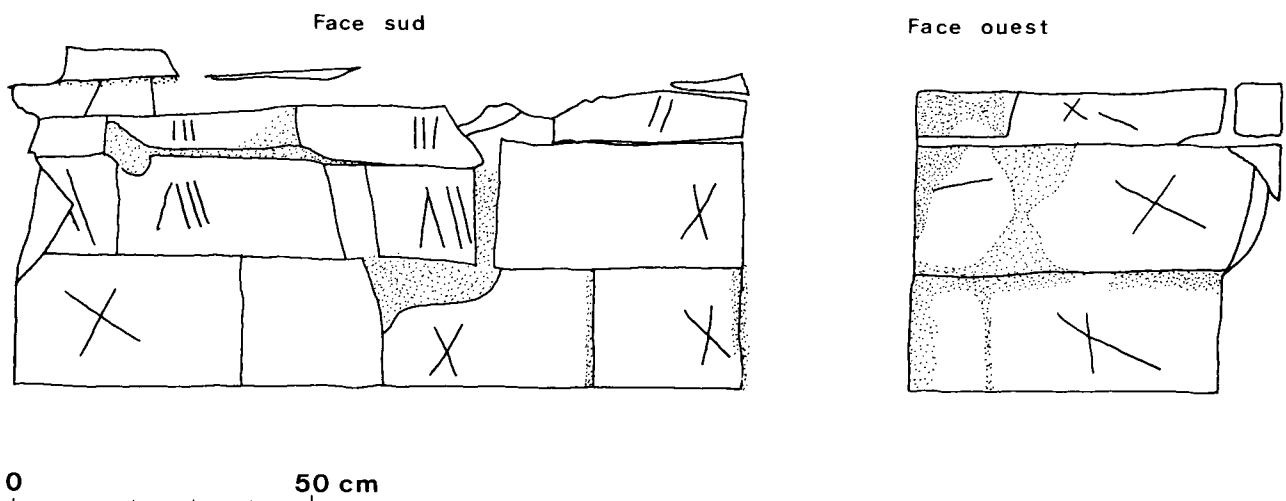


Fig. 27

Secteur A, 1^{er} évidement: élévation de la tombe 18. *Marques sur les parois internes en « pierres de sable ».*

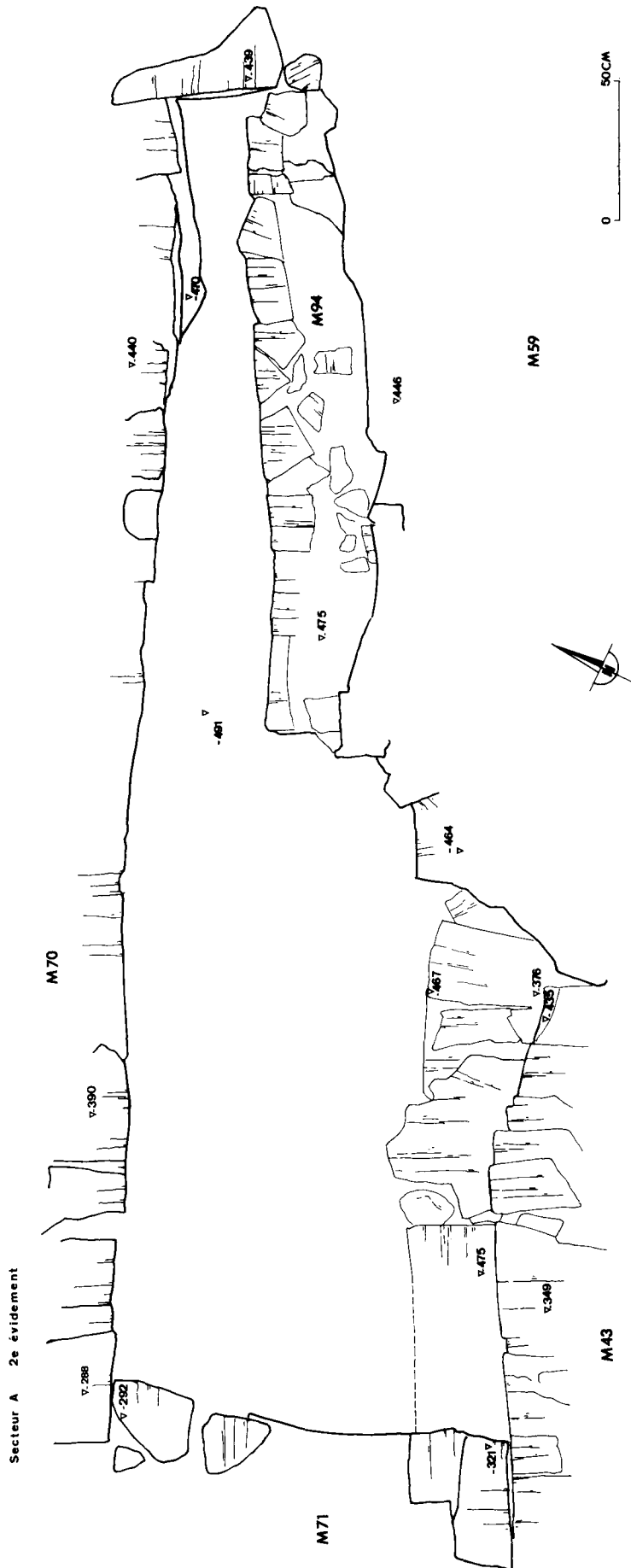


Fig. 26
Secteur A, 2^e évidement : plan de détail des murs.

2. Les appareils

Le socle gothique constituant la table de fondation de la tour était formé de blocs parallélépipédiques très volumineux. Faits en grès local (origine la plus proche dans la colline derrière le palais, au nord de la place, dét. Professeur Lambrecht), ils présentaient encore les traces des coins de bois utilisés lors de leur extraction à la carrière. Cette surface se situait à une altitude relative de $-4,40$ m environ (par rapport à la borne près du palais). Presque tous les murs gothiques installés par-dessus avaient été détruits. Seul en subsistait un reste d'élévation du M.45 à l'angle avec le M.43. Cet arasement systématique date sans doute du nivellement de la place au XIX^e siècle lorsque l'on a récupéré les matériaux de la cathédrale en ruine. Une autre cause de destruction importante est l'implantation des conduites de gaz au début de ce siècle dont l'axe passait précisément à cet emplacement.

Les murs 70 et 71 sont de construction plus récente et ne présentent pas de fondations en gros blocs bien qu'elles s'arrêtent à la même surface d'arasement, probablement parce qu'elles connurent les mêmes causes de destruction (nivellement et conduites de gaz). Les parties conservées sur une plus grande hauteur (côté ouest) contiennent d'abondants matériaux de réemploi, tels les éléments de colonnettes engagées dont le matériau, la technique de taille et le module évoquent les constructions d'époque ottonienne ou romane. Les parties conservées sur la plus grande hauteur (jusqu'à $-2,80$ m) montrent que l'altitude du sol de construction était plus élevée encore et que les murs furent installés dans une tranchée de fondation étroite dans laquelle se sont écoulées les bavures de mortier.

Le mur 43, antérieur à la fois au radier gothique et au retour du M.71, est conservé sur une hauteur également importante: de $-5,30$ m à la base de sa fondation à $-3,25$ m à la partie la plus élevée. Cependant, sur aucune face de son long parement on n'a retrouvé la trace ni du sol de construction, ni de celui d'utilisation (tranchée de fondation en S.3, coupe 19). Le sol d'occupation correspondant au M.43 (que nous attribuons selon toute vraisemblance à l'époque notgérienne) était plus élevé que $-3,25$ m dans cette partie de la fouille. Le M.43 est construit, d'une manière très caractéristique, de blocs de grès allongés et soigneusement appareillés (pl. ...). Un large ressaut de fondation se situe vers $-4,80$ m. Dans la partie supérieure, le parement est rejointoyé (vers $-4,20$ m) bien que cela ne puisse correspondre au niveau d'occupation pour les raisons stratigraphiques évoquées plus haut. Sur la face sud, ce rejointoiement s'applique aussi au retour du mur gothique démontrant bien sa postériorité par rapport à la construction de M.43.

La base de M.43 incorpore par ailleurs des fragments de caveau funéraire monolithique, semblable à ceux découverts dans la nef de l'église et attribués au Haut Moyen Age.

Les constructions romaines (M.94 et M.97) sont, comme à l'habitude, de module plus réduit à la fois dans la largeur des murs et dans les dimensions des blocs utilisés: petits cubes de grès équarris. Le M.94 ne portait pas de crépi et formait un angle externe (face extérieure au nord). Le M.97 au contraire est un mur intérieur avec des plaques de mortier formant crépi lissé et peint du côté ouest. Tenant compte du changement de disposition par rapport à l'intérieur de la villa, on peut donc être assuré qu'un mur intermédiaire, détruit par le saillant gothique M.59, devait exister entre M.97 et M.94.

3. Stratigraphie et chronologie

Moyen Age

Les sols intérieurs d'époque gothique ou ottonienne n'étaient nulle part conservés. L'altitude des structures les plus élevées était donc inférieure aux niveaux connus à ces époques: $-3,20$ m environ pour le M.43.

La partie occidentale de la chapelle Saint-Materne a livré un reste de comblement sous-jacent à ces sols intérieurs et contenant les caveaux des tombes 17 et 18, maçonnés en «pierres de sable». Ces remblais blocailleux et argileux étaient très probablement liés aux constructions de la tour et de la chapelle gothique.

Dans la partie orientale de cette chapelle, les remblais furent trouvés jusqu'au niveau d'arasement des murs. Seules donc les structures gallo-romaines se trouvaient conservées par-dessous. Cet arasement fut opéré, comme pour les structures de pierre, lors du nivellement de la place au XIX^e siècle ainsi que l'atteste une série de vestiges céramiques retrouvés pêle-mêle. C'est sur l'un des ressauts de fondation gothique (M.45) que le charnier fut découvert manifestement installé lors du remblaiement de ces fondations.

Gallo-romain

Sous les tombes 17 et 18, la séquence encore conservée débute seulement avec le dépôt de rejets de destruction superposé à la structure d'effondrement dallée. Ce dépôt, attribué sur la base de l'étude céramique, au début du V^e siècle (D. Marcolungo), contenait des fragments de tuiles et de crépi coloré, de nombreuses traces de charbon de bois, des gravillons et du mortier.

Cet ensemble de vestiges constitue donc un des rares témoignages d'une occupation à l'extrême fin de la période gallo-romaine. L'utilisation de la structure effondrée interprétée comme une cloison intérieure correspond probablement à cette période.

Par-dessous cette structure (dalles et mortier, cf. ci-dessus) se trouvait un dépôt d'argile recouvrant le sol romain proprement dit (lit de mortier blanc) témoignant de la désaffectation de la villa avant cet effondrement. Dans cette argile, le matériel céramique permet d'attribuer le fonctionnement de cette villa, comme à l'habitude, aux II^e et III^e siècles (D. Marcolungo, cf. ci-dessus). Le sommet de ce dépôt argileux intermédiaire

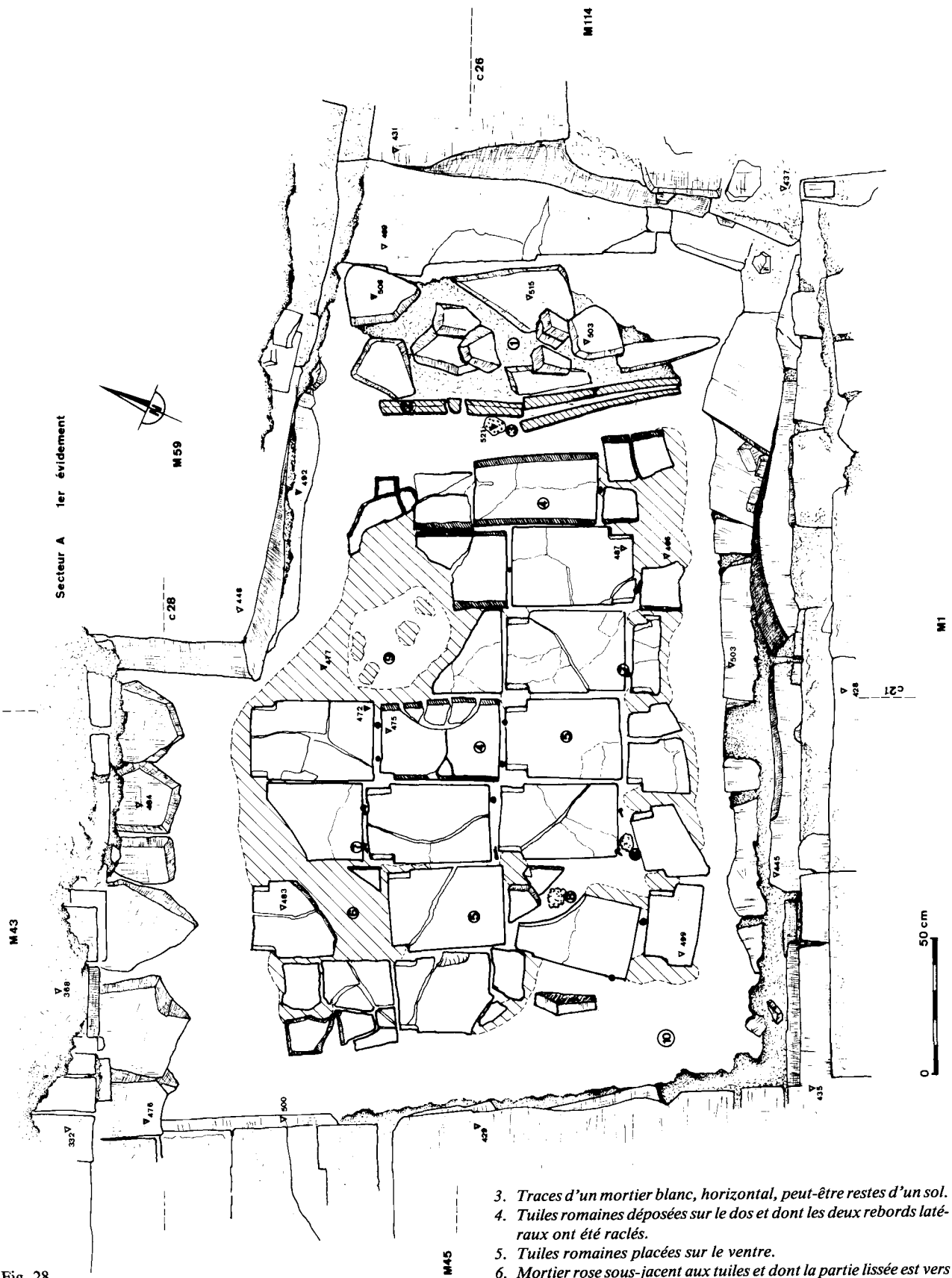


Fig. 28
Plan de l'effondrement de tuiles, niveau romain du « 1^{er} évidement » du radier nord.

1. Restes du mur romain (M.97) : moellons de grès reliés par du mortier blanc.
2. Enduit rose, lissé, recouvrant le parement du mur, en partie effondré.

3. Traces d'un mortier blanc, horizontal, peut-être restes d'un sol.
4. Tuiles romaines déposées sur le dos et dont les deux rebords latéraux ont été raclés.
5. Tuiles romaines placées sur le ventre.
6. Mortier rose sous-jacent aux tuiles et dont la partie lissée est vers le bas.
7. Crampons de fer parfois très saillants fixant les « dalles ».
8. Pointements de mortier.
9. Perforation presque circulaire du mortier.
10. Argile et déchets divers, tranchées de fondation des différents murs postérieurs au romain.

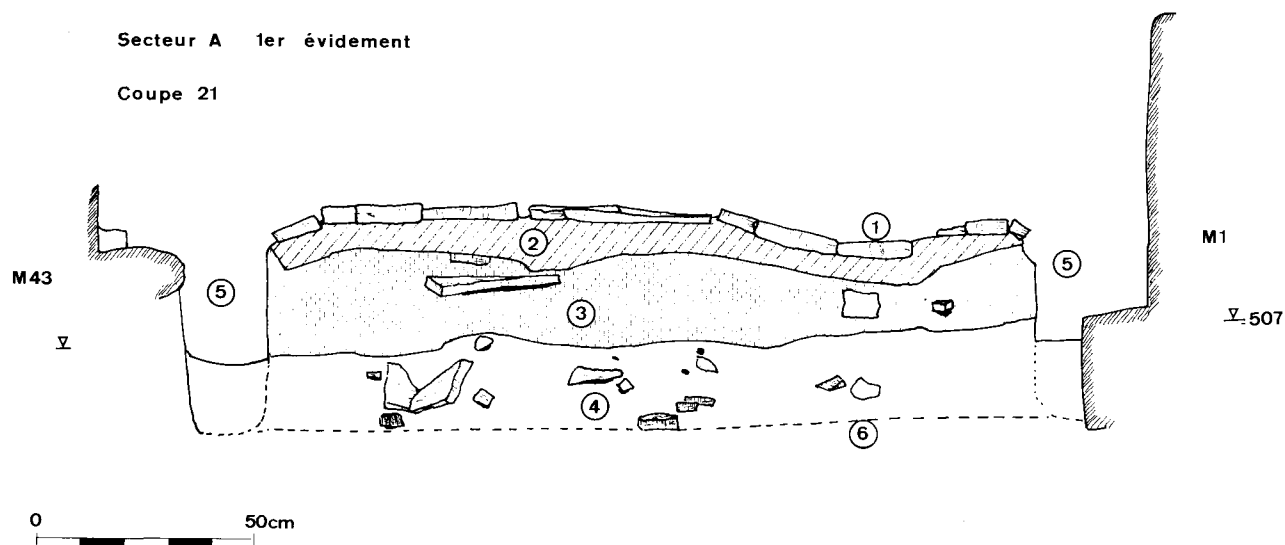


Fig. 29

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 21.

1. Couche de tuiles posées à plat et alignées.

2. Crépi rose, face lissée vers le bas.

3. Argile claire contenant du mortier et quelques fragments de tuiles.

4. Argile brun foncé, débris de tuiles et de mortier, charbon de bois, empierré à la base.

5. Tranchées de fondation des murs 1 et 43.

Coupe 26 Secteur A 1er évidement

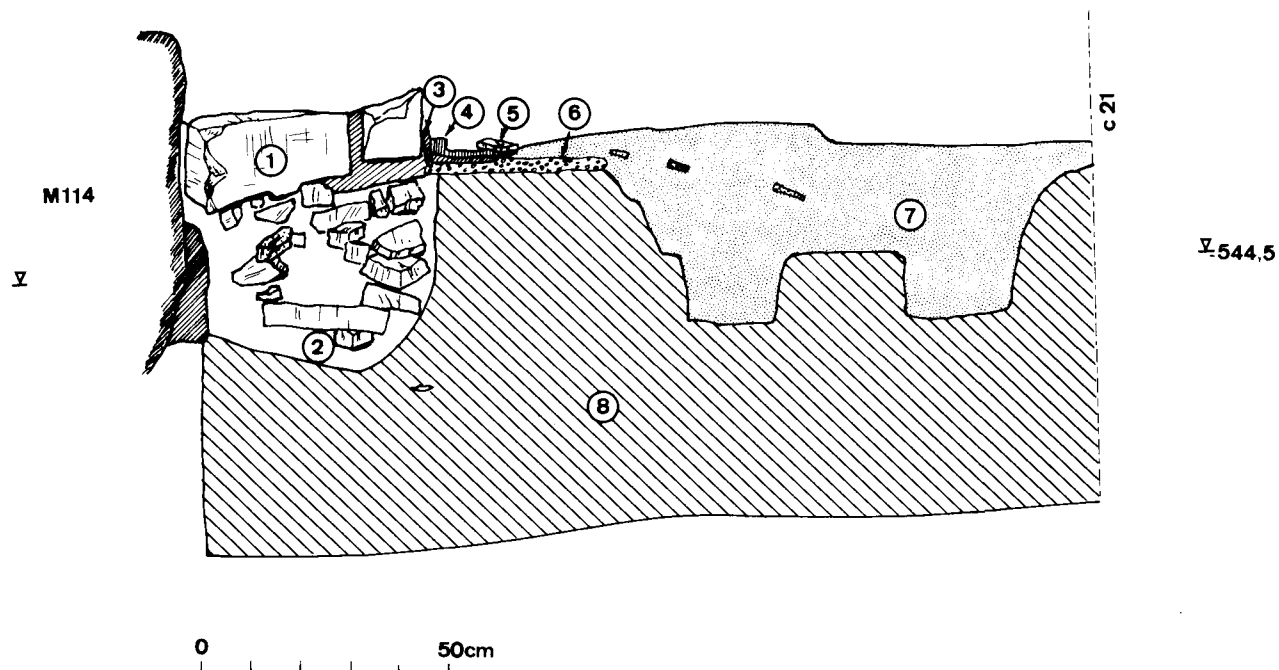


Fig. 30

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 26.

1. Base du mur romain (M.97).

2. Fondations du mur 97: petits blocs de grès et fragments de tuiles pris dans du mortier blanc.

3. Mortier blanc intercalé entre la pierre du mur et le mortier rose extérieur, se prolongeant sous ce dernier.

4. Mortier rose.

5. Lit de pierres correspondant vraisemblablement au sol romain.

6. Lit de gravillons.

7. Couche d'éboulis romains (mortier, tuileau, tessons) plongeant plus bas dans l'argile en deux endroits.

8. Argile brun ocre allant en s'éclaircissant vers le haut.

se charge en vestiges attestant la ruine de la villa : destruction de la toiture (tuiles et mortier), passage d'eau (fins graviers), colluvions (traînées argileuses), incendie (charbon de bois et matériaux brûlés) et effondrement de la paroi elle-même avec le crépi d'abord, face contre le sol.

Protohistoire

Dans les dépôts limoneux sous-jacents au sol romain, des traces de « structures » trop fragmentaires pour être compréhensibles ont été retrouvées : sortes de caniveaux creusés dans l'argile et disposés parallèlement (fig. 30). Quelques tessons retrouvés pêle-mêle étaient peut-être liés aux abondantes traces de charbons de bois dispersées dans le sommet de l'argile. A l'analyse, elles ont donné exactement la même datation que celle réalisée dans S37 à la même position stratigraphique : Lv. 1151 = 2.200 ± 70 BP (soit - 410 à - 30 BC en date calibrée ; E. Gilot).

Préhistoire

Sous le M.43, la séquence limoneuse particulièrement bien conservée contenait les éléments suivants (coupe 28, fig. 31).

Au sommet, une argile claire présentait la trace des racines d'un sol pédologique (précipitations ferriques) recoupé par l'installation des fondations de M.43. Il est vraisemblable que cette surface de sol tronquée correspondait au niveau extérieur des bâtiments à l'époque gallo-romaine.

Par-dessus, un second dépôt limoneux était surmonté par les traces d'un sol fossile marqué par une argile plus foncée et plus compacte. De fins graviers traversaient ce dépôt, apparemment d'origine colluviale.

Entre les deux dépôts, une faible cuvette était creusée probablement par érosion. Son comblement contenait une argile grise et humifère avec de nombreux blocs de

Coupe 28 Secteur A 1er évidement

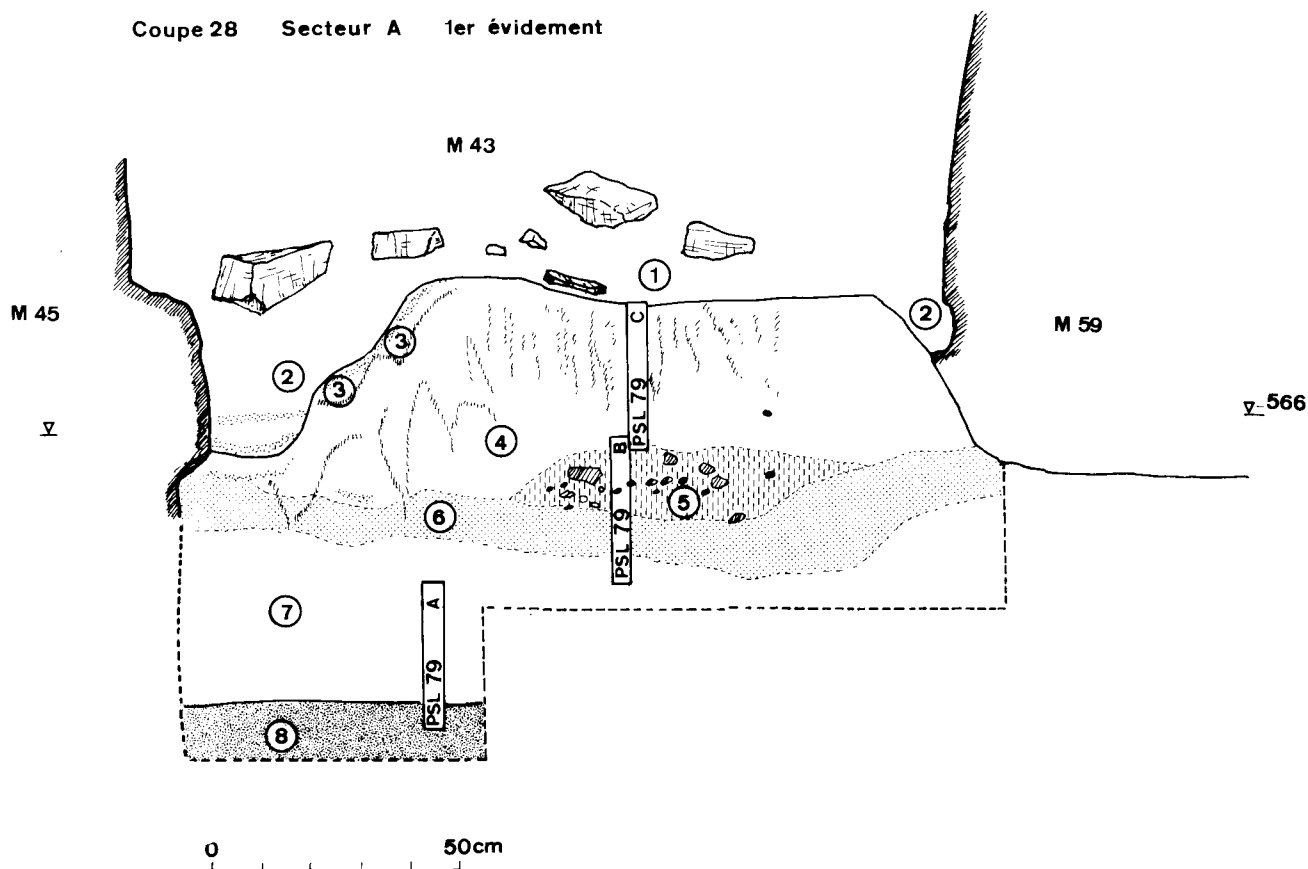


Fig. 31

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 28.

1. Fondation du M.43 : blocage dans l'argile.
2. Tranchées de fondation des murs 45 et 59. Celle du mur 45 contient beaucoup de mortier blanc et concrétions ferriques à la base.
3. Concrétions ferriques entourant un gley (argile lessivée, grise).
4. Argile brun clair, contenant des traces verticales d'argile plus foncée provenant peut-être de la décomposition de radicelles (ce qui attes-

- terait la présence d'un sol tronqué par la fondation de M43).
5. Argile brun gris, plus sombre, humifère, contenant des blocs de terre cuite, quelques rares silex et de petits fragments d'os brûlés.
6. Argile brun foncé plus compacte contenant des petits graviers de quartz et du silex.
7. Limon clair.
8. Limon clair contenant du tuf.



Fig. 32

Premier évidement : éboulis superposés au parement de mur effondré appartenant à la villa gallo-romaine (premier dégagement).

terre cuite (foyer démantelé?), des blocs massifs de silex débités et de menus fragments osseux brûlés. L'ensemble appartient à une occupation mésolithique comme l'attestent les procédés de débitage utilisés et les armatures qui y étaient associées (cf. étude A. Gob, ci-dessous). L'environnement, reconstitué au travers de

l'étude palynologique (cf. J. Heim, ci-dessous), confirme l'attribution à une phase tempérée de l'Holocène.

A la base (– 6,20 m), le limon devenait nettement plus clair, se présentant sous forme de fines strates et se chargeant en précipitations de travertin.

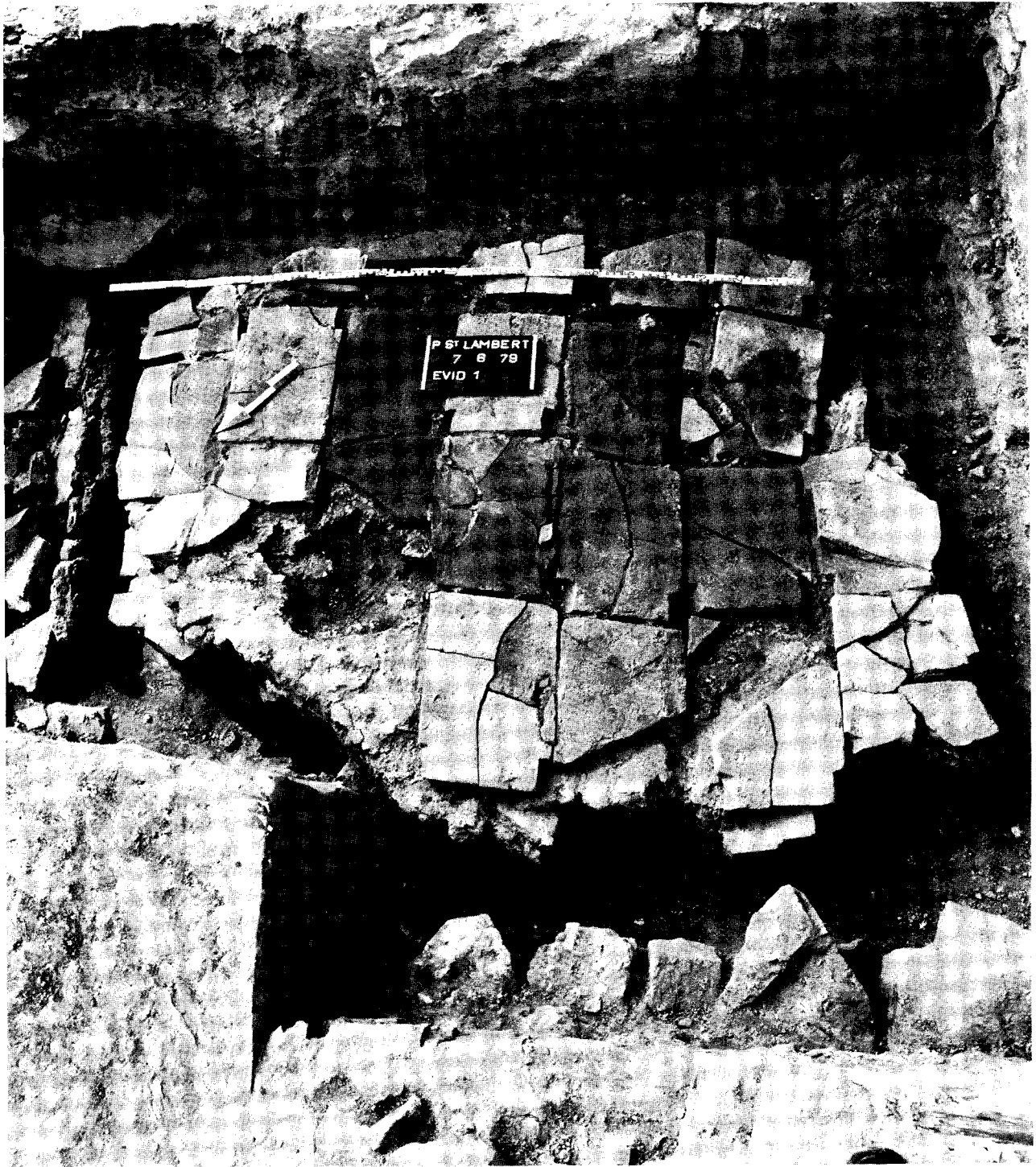


Fig. 33
Dalles de terre cuite (tuiles arasées) utilisées dans le parement interne d'un mur gallo-romain effondré (deuxième dégagement).

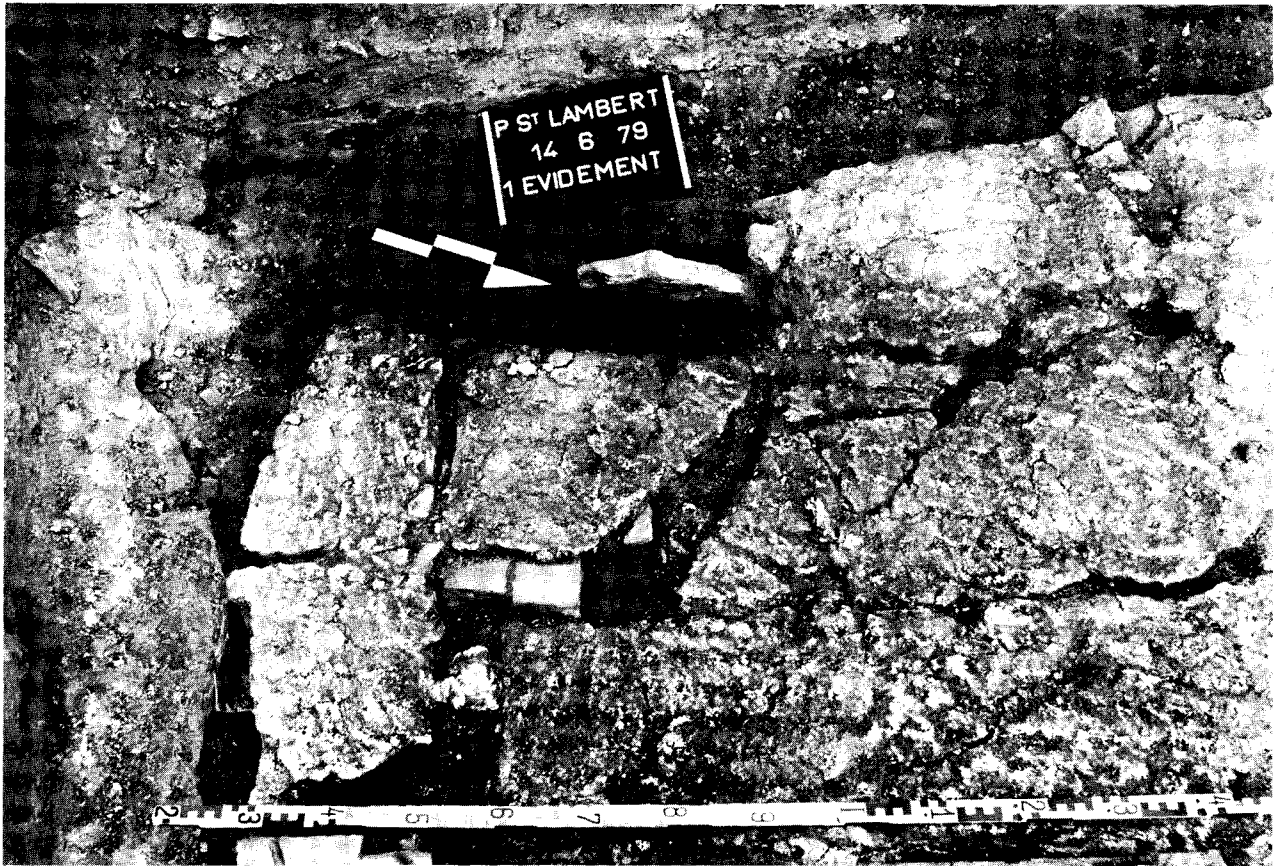


Fig. 34
Couche de crépi appliqué sur la face interne du mur revêtu de dalles en terre cuite (troisième dégagement).

Fig. 35
Troisième évidement : espace compris entre M. 70 et M. 50. Le remplissage de claveaux et d'autres blocs appareillés apparaît nettement dans le parement du M. 50.

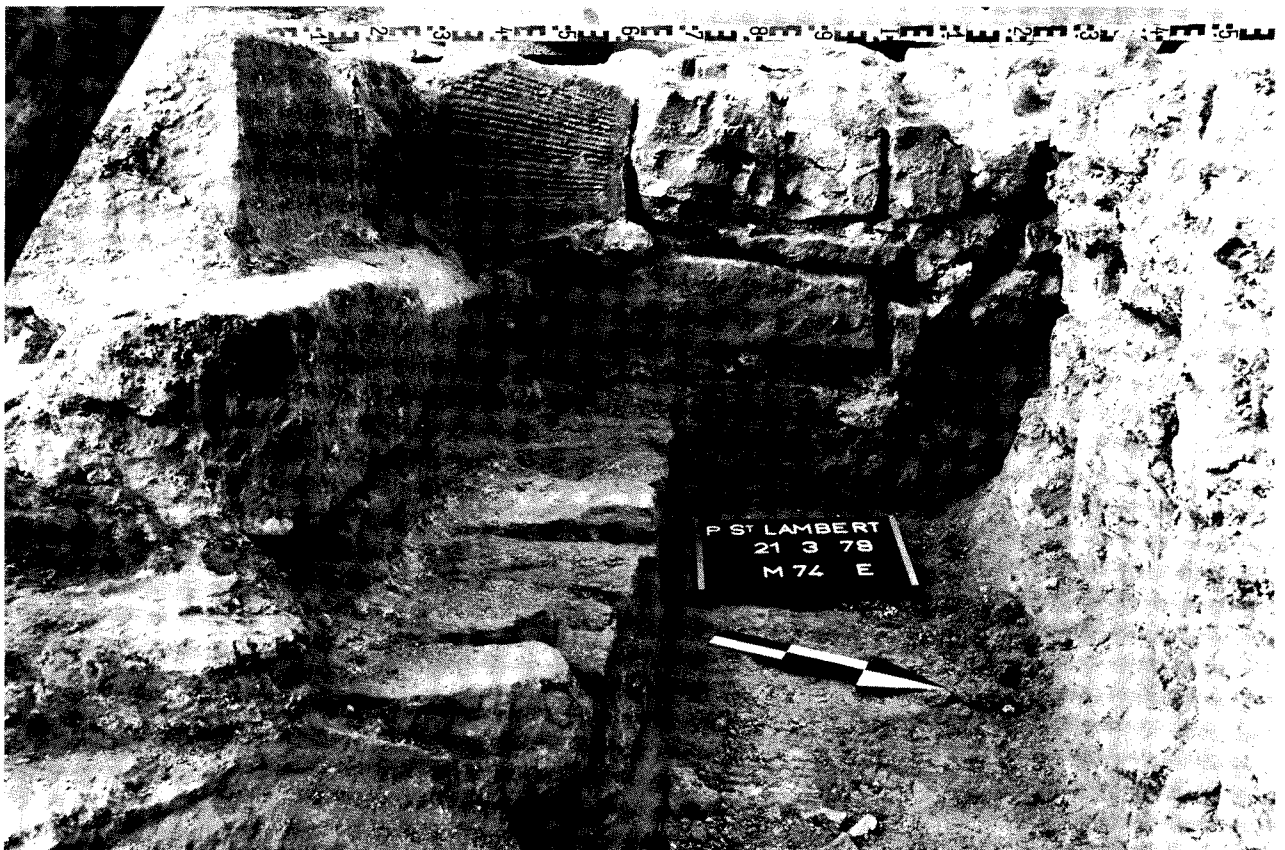




Fig. 36
 Vue du M. 43 vers le sud dans le deuxième évidement. Le radier gothique (à gauche) a clairement recoupé et surchargé cette fondation, peut-être d'époque notgérienne, dont le ressaut apparaît à l'avant-plan.



Fig. 37
 Vue du deuxième évidement vers l'ouest. Le M. 94, d'époque gallo-romaine, est recoupé de chaque côté par le radier d'époque gothique (M. 59).



Fig. 38

Premier évidement après le dégagement des remblais des 19^e et 20^e siècles : les canalisations de gaz ont recoupé le M. 43 et deux sépultures en pierres de sable (T. 17 et T. 18) indiquant l'altitude approximative du sol à l'époque gothique à l'intérieur de la chapelle.